



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BULLETIN D'INFORMATIONS RECTORALES

ANNÉE SCOLAIRE 2019 / 2020

SOMMAIRE DU BIR N°16 DU 20 janvier 2020

DIRECTION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX ET DE SANTÉ	2
COMPOSITION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADÉMIQUE COMPÉTENTE À L'ÉGARD DU CORPS DES ASSISTANT(E)S DE SERVICE SOCIAL DES ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT	2
DIRECTION DES PERSONNELS D'ENCADREMENT - DIRECTION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX ET DE SANTÉ	3
PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX ET DE SANTÉ - MOUVEMENT INTRA-ACADÉMIQUE 2020 – RÉUNIONS D'INFORMATION	3
DSDEN DE LA LOIRE	4
RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR DÉPARTEMENTAL POUR LA SCOLARISATION DES ÉLÈVES ALLOPHONES - PREMIER OU SECOND DEGRÉ	4

DIRECTION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX ET DE SANTÉ

COMPOSITION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADÉMIQUE COMPÉTENTE À L'ÉGARD DU CORPS DES ASSISTANT(E)S DE SERVICE SOCIAL DES ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT

BIR n° 16 du 20 janvier 2020

Réf : DPATSS

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Membres titulaires

Monsieur Olivier Dugrip, recteur de l'académie de Lyon, président,
Madame Claudine Mayot, secrétaire générale de l'académie de Lyon par intérim,

Membres suppléants

Madame Stéphanie De Saint Jean, secrétaire générale adjointe, directrice des ressources humaines,
Madame Isabelle Janin, assistante sociale, conseillère technique auprès de la rectrice de l'académie de Lyon,

REPRÉSENTANTS ÉLUS DU PERSONNEL

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLÉANTS
Grade : Assistant(e) de service social principal	
Madame DELPORTE Caroline (SNASEN UNSA)	Madame KANTZER Caroline (SNASEN UNSA)
Grade : Assistant(e) de service social	
Mme VIALLE Violette (FNEC FP FO)	Mme BERTHET (HAMADOU) Sarah (FNEC FP FO)

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de l'académie de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

DIRECTION DES PERSONNELS D'ENCADREMENT - DIRECTION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX ET DE SANTÉ

PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, SOCIAUX ET DE SANTÉ - MOUVEMENT INTRA-ACADÉMIQUE 2020 – RÉUNIONS D'INFORMATION

BIR n° 16 du 20 janvier 2020

Réf : DE – DPATSS

La loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 introduit de nouvelles dispositions pour la mobilité des personnels qui s'inscrivent dans le cadre général des lignes directrices de gestion ministérielles (publiées au BOEN spécial du 14 novembre 2019). En conséquence, le barème appliqué jusque-là dans les campagnes de mutations est remplacé par de nouvelles règles de départage des candidats qui s'articulent entre priorités légales et critères supplémentaires établis à titre subsidiaire.

Ces nouvelles règles de départage sont en cours de déclinaison au niveau académique dans le cadre des lignes directrices de gestion académiques et font l'objet d'échanges avec les représentants des personnels dans le cadre de groupes de travail avant présentation au CTA.

Elles seront explicitées dans le BIR spécial mouvement qui paraîtra début mars 2020 (ouverture d'AMIA le 20 mars 2020).

Afin d'accompagner au mieux les personnels ATSS qui souhaitent participer au mouvement intra-académique, le rectorat organise 3 réunions d'information comme suit :

- **Ain** : mardi 18 février à 9 h 30 à l'espace Kennedy - 3 Bd John Kennedy - 01000 Bourg en Bresse
- **Loire** : vendredi 21 février à 9h30 à l'Université de Saint Etienne - campus Tréfilerie - amphithéâtre E01 - 10 rue Tréfilerie - 42000 Saint Etienne
- **Rhône** : mercredi 19 février à 9h30 à l'Amphithéâtre UdL - 90, rue Pasteur - 69007 Lyon

La participation à ces réunions est facultative et s'effectue sur inscription préalable avant le 7 février 2020 à l'adresse ci-dessous.

Une invitation sera envoyée aux intéressés par mail après fermeture des inscriptions (à partir du 8 février). Elle devra être visée par le supérieur hiérarchique.

<https://portail.ac-lyon.fr/enquete/257358/lang-fr>

DSDEN DE LA LOIRE

RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR DÉPARTEMENTAL POUR LA SCOLARISATION DES ÉLÈVES ALLOPHONES - PREMIER OU SECOND DEGRÉ

BIR n° 16 du 20 janvier 2020
Réf: DSDEN 42

La DSDEN du département de la Loire **recrute un coordonnateur.trice** (Enseignant(e) du premier ou second degré)
Poste vacant au 1^{er} février 2020.

Les candidatures sont à adresser avant le **25 janvier 2020**, voir les modalités complètes de candidature dans la fiche de poste en annexe du BIR.